



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Lettre de mission**  
**Vice-Présidente chargée de l'égalité femmes-hommes**

Madame Anne DAGUET-GAGEY, Présidente de l'Université d'Artois, nomme Madame **Anne PARRAIN**, Maîtresse de Conférences en Informatique à l'Université d'Artois, Vice-Présidente chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et la rattache au Premier-Vice-Président et Vice-Président du Conseil d'Administration.

L'Université d'Artois souhaite poursuivre les efforts engagés pour valoriser la diversité de ses personnels (statuts, disciplines, âges, genres...) et promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En lien étroit avec la Présidente, le Premier Vice-Président et Vice-Président du Conseil d'Administration, la Vice-Présidente chargée des Ressources Humaines et de la vie du personnel, la Vice-Présidente à la Vie étudiante, le Directeur Général des Services et le Directeur des Ressources Humaines, la Vice-Présidente chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes a pour mission de :

- diriger et animer le Comité Égalité de l'établissement, impulser son action et donner des directions.
- actualiser le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'établissement adopté en 2021 ; s'assurer de la mise à jour de la page Égalité du site internet de l'université.

- sensibiliser les personnels et les étudiants à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et organiser à cette fin et de manière régulière des actions (conférences, concours, proposition de cours Moodle, vidéos...), éventuellement en collaboration avec les établissements partenaires de l'Alliance A2U.

- sensibiliser par diverses actions les personnels et les étudiants à la question des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS).

- piloter la cellule de lutte contre les VSS en exerçant une veille de l'adresse générique, en organisant les réunions, le cas échéant, des cellules d'écoute puis d'analyse, et en assurant la mise en œuvre des décisions prises.

- sensibiliser les personnels et les étudiants à la lutte contre toutes les formes de discrimination

- garantir qu'un accueil bienveillant est réservé aux personnes souhaitant changer de genre et que celles-ci sont accompagnées sur le plan administratif dans leur démarche (demande d'utilisation d'un prénom d'usage).

À Arras, le 06 janvier 2025

La Vice-Présidente chargée de l'égalité  
Femmes-hommes

Anne PARRAIN

La Présidente de l'Université d'Artois

Anne DAGUET-GAGEY